

Bibliothèque et archives Jean-Léon-Allie Library and Archives
Service d'archives – Archival Services

FONDS 221 – COLLECTION LA SACRA CONGREGAZIONE DEI RITI

Zone du titre et de la mention de responsabilité / Title and statement of responsibility area	
Titre propre Title proper	Collection La Sacra Congregazione dei Riti
Niveau de description Level of description	Fonds
Dépôt Repository	Archives de l'Université Saint-Paul
Cote de référence Reference code	AUSP-Fonds-221
Zone des dates de production / Dates of creation area	
Date(s)	1727-1880
Zone de description matérielle / Physical description area	
Description matérielle Physical description	0,08m de documents textuels.
Zone de la description archivistique / Archival description area	
Nom du producteur Name of creator	<p>Sacra Congregazione dei Riti -- [Sacrée Congrégation des rites]</p> <p>Notice historique :</p> <p>La Congrégation des rites, ou Sacrée Congrégation des rites (en latin <i>Congregatio pro Sacri Ritibus et Cæremoniis</i>), était une institution de la curie romaine créée en 1588, avec la constitution apostolique <i>Immensa æterni Dei</i>. Elle fut établie afin de fournir une aide au souverain pontife pour la liturgie et la procédure de béatification et de canonisation. Elle a été dissoute par Paul VI le 8 mai 1969.</p> <p>À l'origine ses compétences allaient du culte divin (liturgie, administration des sacrements), au culte des saints (procès de canonisation) et aux questions de cérémonial (préséance entre ecclésiastiques et dignitaires laïques) : elle commença vite à perdre un grand nombre de ses attributions en faveur d'autres offices et congrégations, ne conservant que celles qui touchaient à la liturgie de l'Église latine et au culte des saints.</p> <p>Avec la constitution <i>Sacra Rituum Congregatio</i> Paul VI a divisé la Congrégation des rites en Congrégation pour les causes des saints</p>

	(qui en continue la tradition) et en <i>Congrégation pour le culte divin</i> (fondue en 1975 avec celle pour la discipline des sacrements).
Portée et contenu Scope and content	<p>Le fonds est composé d'un assemblage photocopié de divers passages provenant des documents de la <i>Sacrée Congrégation des Rites</i> concernant le Canada. Les copies sont reliées en deux volumes. Soit de 1727-1870 et 1872-1880.</p> <p>CANADA – Documenta Liturgica in Sacra Ritum Congregatione – Asservata. / Sacra Congregazione dei Riti : Civitatis Vaticanae.</p> <p><u>Volume I – (1727-1870) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Carolinopolitan (Charlottetown) - Marianopolitan (Archidiocèse de Montréal) - Missionis Poli Arctici (Missions de l'arctique) - Quebecen (Québec) - Sancti Germani (Rimouski) - Sancti Hyacinti (Saint-Hyacinthe) - Societatis Iesu, provinciarum de Canada et Luisiana (Société de Jésus, provinces du Canada et Louisiane) - Trifluvianen (Trois-Rivières) <p><u>Volume II – (1872-1880) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Carolinopolitan (Charlottetown) - Marianopolitan (Archidiocèse de Montréal) - Ottavien (Ottawa) - Quebecen (Québec) - Sancti Bonifacii (Saint-Boniface) - Sancti Germani (Rimouski) - Trifluvianen (Trois-Rivières) - Vancouverien (Vancouver)
Zone des notes / Notes area	
Source immédiate d'acquisition Immediate source of acquisition	<p>Les documents proviennent du Centre de recherche en histoire religieuse du Canada (Université Saint-Paul). En 2011, ils furent transférés au Service d'archives de la Bibliothèque et archives Jean-Léon-Allie (Université Saint-Paul).</p> <p><i>Fonds 221_Collection La Sacra Congregazione dei Riti.</i></p>
Restrictions d'accès Restrictions on access	<p>Les documents sont ouverts à la consultation.</p> <p>L'accès aux documents est régi par la <i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</i> (LAIPVP) de l'Ontario et ses règlements.</p> <p>Le Service d'archives se réserve le droit de limiter l'accès aux</p>

	documents fragiles ou endommagés.
Instrument de recherche Finding aids	Un répertoire de dossiers est disponible au bureau des archives.
Accroissements Accruals	Aucun autre versement n'est attendu.